



Sorgues, le 28 décembre 2020

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DÉMATÉRIALISÉE

Comme pour la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle, les conditions sanitaires particulières nous ont obligés à solliciter vos différents votes et remarques éventuelles par mails.

Les associations qui ont participé sont :

- Association Botanique et Mycologique Bas Alpine : Bernard OVERAL
- Association Entrevalaise de Mycologie et Botanique appliquée : Lucien GIACOMONI
- Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes : Jean Louis RAFFAGHELLO
- Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Gilles POULET
- Société Mycologique de Provence : Francis FOUCHIER et Claude MONIER
- Société Mycologique d'Ajaccio : Marie Antoinette BURONI et Brigitte BILES-LE DENTU
- Société Mycologique de Porto Vecchio : Philippe AUBEL
- Société Mycologique des Pieve et de Haute Corse : Joseph PUCCINI et Ange RAFFALI
- Société Mycologique d'Alès : Roland HANON
- Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault : Josiane AURENSAN et Marie-Jo MAURUC
- Société Mycologique André Marchand : Dominique MONDON
- Société Mycologique de Vaucluse : Michel SAGE
- S.S.N.A.T.V de Toulon : Christine VALANCE
- Société Mycologique et Botanique de Catalogne Nord : Jean-Louis JALLA et Mariejo GOMEZ.
- Société Mycologique Balagne=Corte : Marie Rose D'ANGELO
- Groupe de Mycologie et de Botanique de Lorgues : Philippe PINCHON
- Société d'Études des Sciences Naturelles de Béziers : Marie-France SOULIE et Odile MURATEL.
- Société Mycologique des Hautes Alpes : René FOUCHER
- Association Mycologique de la Haute Vallée du Lot : Yannick MOURGUES
- A.M.B.H.H.C Bédarieux : Anne-Marie BOURGESSE.

Toutes les associations membres de la FAMM sont représentées par un ou deux délégués, le quorum requis pour la validité de cette assemblée extraordinaire est atteint.

En ce qui concerne la modification des statuts proposée, celle-ci **est adoptée à l'unanimité** des votants. Et ces statuts modifiés devront parvenir à la préfecture de Nice.

Par contre, plusieurs suggestions intéressantes ont été faites concernant les modifications du règlement intérieur et malgré la majorité de OUI acquise, la présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE propose de revoir le sujet lors du prochain CA que nous espérons tenir à Marseille aux conditions habituelles.

Nous renouvelons nos remerciements pour vos votes et commentaires

La présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE La secrétaire Odile CHAMPION